



**Siryae**

Syndicat Intercommunal de la Région d'Yvelines pour l'Adduction de l'Eau

Siège Social : Mairie de Béhoust - Place du Village - 78910

Tel : 01.34.94.67.71 – Fax : 01.34.87.29.66 - Mail : [contact@siryae.fr](mailto:contact@siryae.fr)

SIRET N° : 200 063 048 00017 - TVA N° : FR07200063048

Envoyé en préfecture le 21/03/2025

Reçu en préfecture le 21/03/2025

Publié le 21/03/2025

ID : 078-200063048-20250318-D718\_2025-DE



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

**Objet : Délibération n° D718-2025 – Programme de travaux 2025**

### LISTE DE PRÉSENCE DU COMITÉ SYNDICAL DU 18 MARS 2025 À 19H00

Date de convocation : 11/03/2025

Nombre de délégués en exercice : 54

Membres présents : 32

Nombre de pouvoirs : 3

Nombre total de votes : 35

L'an deux mille vingt-cinq, le 18 mars à dix-neuf heures, le Comité du SIRYAE (syndicat mixte), légalement convoqué, s'est réuni dans les locaux de la salle communale – 5 place du Village 78910 BÉHOUST.

Communes	Délégués	Présents	Absents
ANDELU	Bruno ECORCHEVELLE		X
AUTEUIL-LE-ROI	Caroline MURET	X	
AUTOUILLET	Geoffrey LECLERQ	X	
BAZAINVILLE	Pascale LUCAS	X	
BAZOUCHES-SUR-GUYONNE	Jean-Claude CLAIRET		X
BÉHOUST	Guy PÉLISSIER	X	
BEYNES	Patricia CHARTON		X
BOINVILLIERS	Pascal PESCH	X	
BOISSY-SANS-AVOIR	Muriel BALMELLE		X
FLEXANVILLE	Didier SAUSSAY	X	
GALLUIS	Annie LOBSTEIN	X	
GAMBAIS	Jérôme DUCHEMIN		X
GARANCIÈRES	Marianne MICHEL	X	
GOUPILLIÈRES	Stéphane JEAN		X
GROSROUVRE	Angèle LAINE		X
JOUARS-PONTCHARTRAIN	Thomas MANGELLE-TOUYA		X
LA QUEUE-LEZ-YVELINES	Pascale BOURION		Pouvoir à Mr MANGIN
LE MESNIL-SAINT-DENIS	Éric LE LANDAIS	X	
LE TREMBLAY-SUR-MAULDRE	Alain MOLL		X



LES MESNULS	Gérald BOHY		
LÉVIS-ST-NOM	Valérie ALLEAUME		
MARCQ	Franck LEGRAND	X	
MAREIL-LE-GUYON	Luc LASKRI	X	
MAREIL-SUR-MAULDRE	Nathalie CAHUZAC		X
MAULETTE	Marie-France ROBERT	X	
MÉRÉ	Simon COULOMBEL	X	
MILLEMONT	Jean-Michel CUISINIER		X
MILON-LA-CHAPELLE	Pascal HAMON	X	
MONTAINVILLE	Jean-Philippe PELE		X
MONTFORT-L'AMAURY	Damien THEVIN		Pouvoir à Mr COULOMBEL
NEAUPHLE-LE-CHÂTEAU	Jonathan KASTNER	X	
NEAUPHLE-LE-VIEUX	Denise PLANCHON	X	
ORGERUS	Dominique ARTEL	X	
OSMOY	Jérôme DURAND		X
PRUNAY-LE-TEMPLE	Guillaume MANGIN	X	
RICHEBOURG	Jean-François LEFEBVRE	X	
ROSAY	Jean-Pierre BILARD	X	
SAINT-FORGET	Marc GOURDON	X	
ST-GERMAIN-DE-LA-GRANGE	Jacques DELEPOULLE	X	
SAINT-LAMBERT-DES-BOIS	Claude HELIE	X	
SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS	Ludovic GRANDJEAN	X	
SAINT-REMY-L'HONORE	Gérard BUISSON		X
SAULX-MARCHAIS	Claude PHILIPPE	X	
TACOIGNIÈRES	Alain PIERRE	X	
THOIRY	David RYBA		X
VICQ	Yann ROBERT		X
VILLIERS-LE-MAHIEU	Robert RIVOIRE		X
VILLIERS-SAINT-FRÉDÉRIC	Laurence BÂCLE	X	
RAMBOUILLET TERRITOIRES (Gambaiseuil - Le Perray-en- Yvelines - Les Essarts-le-Roi - Vieille-Eglise-en-Yvelines)	Roland BOSCHER	X	
	Jean+-Louis BARON	X	
	Philippe GAULTIER	X	

	François PETIPAS		
S.Q.Y.	Frédéric PELEGRIN		
(Élancourt - Magny-les-Hameaux)	Denis VERGNIAULT		Pouvoir à Mr PÉLISSIER

## ONT DONNÉ POUVOIR :

Madame Pascale BOURION, représentant la Commune de LA QUEUE-LEZ-YVELINES, donne pouvoir à Monsieur Guillaume MANGIN, représentant la Commune de PRUNAY-LE-TEMPLE.

Monsieur Damien THÉVIN, représentant la Commune de MONTFORT-L'AMAURY, donne pouvoir à Monsieur Simon COULOMBEL, représentant la Commune de MÉRÉ.

Monsieur Denis VERGNIAULT, représentant la Commune de MAGNY-LES-HAMEAUX, donne pouvoir à Monsieur Guy PÉLISSIER, représentant la Commune de BÉHOUST.

Monsieur Dominique ARTEL, représentant la Commune d'ORGERUS, est nommé secrétaire de séance à l'unanimité.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code des Marchés Publics,

Considérant la nécessité de déterminer le programme de travaux 2025,

Monsieur le Président présente la liste des travaux retenus lors du Bureau Syndical du 10 mars 2025 dans le cadre du programme 2025.

**Après en avoir délibéré, le Comité Syndical décide à l'unanimité :**

- D'approuver la réalisation des travaux ci-après énoncés :

Commune - adresse	€ HT
Gambais Rue de la Citadelle	331 000
Maulette Rue de l'opton	462 000
Saint-Rémy-l'Honoré Rue du Moulin	393 000
Saulx-Marchais Rue de la Tuilerie (du clos Mondion jusqu'à la rue de la Mairie)	311 000

- De donner tous pouvoirs au Président pour :
  - Inscrire le programme de travaux au titre de l'exercice 2025 et prévoir les dépenses au Budget Primitif 2025,
  - Lancer l'appel d'offres concernant ce programme de travaux,
  - Signer le marché de travaux avec l'entreprise qui sera retenue,
  - Assurer la maîtrise et l'entretien des ouvrages,
  - Et en général accomplir toutes formalités qui seraient la suite ou la conséquence de la délibération susvisée.

**Pour extrait rendu exécutoire,**

Le Président  
Guy PÉLISSIER



Le secrétaire de séance  
Dominique ARTEL